



Communiqué de presse

Mercredi 1^{er} juillet 2020

***Bâtiment et climat – Convention citoyenne :
Réduire la consommation énergétique ne suffit plus,
construisons et rénovons bas carbone.***

L'Association BBCA montre la voie avec son Manuel à l'usage des décideurs.

La convention citoyenne pour le climat avait pour mandat de proposer des mesures visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, notamment le CO₂, dans un esprit de justice sociale. La convention s'est intéressée au bâtiment, c'est une excellente chose. Cette filière représente un quart des émissions de CO₂ en France. Elle propose un vaste plan de rénovation énergétique, avec l'objectif d'en finir avec les passoires thermiques.

Au pays de la « chasse au gaspi », politique initiée sous Raymond Barre, c'est bien. C'est même essentiel pour certaines passoires thermiques et sur un plan de justice sociale. Il faut lutter contre la précarité énergétique. Mais pour le climat et les émissions carbone, c'est insuffisant.

Comment répondre à l'urgence climatique ?

Qu'il s'agisse de rénovation ou de construction neuve, les dernières années ont appris aux acteurs de l'immobilier que le sujet était moins la maîtrise des consommations que celui des émissions de CO₂. La confusion entre les deux est souvent faite. Pourtant, contrairement à une idée communément répandue, la réduction des consommations n'entraîne pas nécessairement une réduction des émissions. Si les matériaux mis en œuvre pour la rénovation énergétique sont eux-mêmes très émetteurs de CO₂, si les chantiers sont polluants, et si l'énergie que l'on veut économiser à tout prix est déjà décarbonée ou renouvelable, on peut aboutir rapidement à l'inverse du résultat attendu pour la planète.

C'est pourquoi les professionnels engagés calculent aujourd'hui l'empreinte carbone de leurs opérations de rénovation ou de promotion immobilière. Ils vérifient l'impact carbone de leurs choix de matériaux, sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment et de toutes ses composantes. C'est difficile mais c'est essentiel. Et c'est possible. Ils réfléchissent à l'empreinte carbone du chantier, à la réutilisation des déchets, à la sobriété dans l'utilisation des matériaux et l'utilisation de matériaux bio-sourcés. L'optimum bas carbone n'est pas simplement une question d'épaisseur d'isolant. L'urgence nous dicte une démarche plus globale, plus précise et plus juste.

Il serait dommage, à l'heure de l'urgence climatique, de faire l'impasse sur l'empreinte carbone des opérations de rénovation ou de construction neuve. D'autant que ce calcul est aisément disponible et fait l'objet des labels délivrés par l'association BBKA ou par l'Etat (label E+C-) et qu'il est acquis que la future réglementation RE2020 intégrera pleinement l'enjeu carbone. Les professionnels français ont ces dernières années, depuis la COP21, développé une expertise qui leur donne une avance sur leurs concurrents étrangers. Encourageons-les.

Si on veut être utile à la planète, allons plus loin, construisons bas carbone et allions à la « rénovation énergétique » la « rénovation bas carbone ».

La crise ne change rien à l'impératif climatique et la dynamique est en marche. Le cap des 100 opérations engagées dans la démarche bâtiment bas carbone exemplaire de BBKA est dépassé. Partout en France, de toutes tailles, de tous types, des promoteurs, des acteurs et territoires se saisissent du problème climatique pour réduire l'empreinte carbone du bâtiment.

Avec la publication « Construire bas carbone, manuel à l'usage des décideurs », ouvrage collaboratif et pédagogique conçu à partir des retours d'expérience et des travaux des membres et partenaires actifs de l'Association, BBKA aide et mobilise de façon très concrète les décideurs de l'amont de la filière.



Merci à tous les membres, aux rédacteurs et sponsors du manuel « Construire bas carbone » : Adim, BNP Paribas Real Estate, Bouygues Immobilier, Bouygues Bâtiment France Europe, Crédit agricole immobilier, Elioth, Icade (co-pilotage éditorial du manuel), Ingerop, Nexity, PariSeine, Sinteo, Vinci Construction France, Woodeum.

Consulter la démo, passer commande : <https://www.batimentbas carbone.org/manuel-bbca-construire-bas-carbone-pour-les-decideurs/>

À propos de l'association BBKA

L'Association pour le Développement du Bâtiment Bas Carbone (BBKA) rassemble les principaux intervenants de l'acte de construire (110 membres) : promoteurs immobiliers, investisseurs, utilisateurs, aménageurs, collectivités, architectes, constructeurs et bureaux d'étude. Pionnière, son lancement en 2015 a marqué la volonté des acteurs immobiliers de contribuer à lutter activement contre le dérèglement climatique en s'engageant dans la voie de la construction bas carbone. Le label BBKA atteste de l'exemplarité de l'empreinte carbone d'un bâtiment neuf ou d'une rénovation. L'esquisse d'un référentiel quartier bas carbone a également été publiée en 2018. Avec la publication du Manuel de la construction bas carbone, l'Association mobilise les décideurs et l'amont de la filière.

Plus d'infos sur : batimentbas carbone.org

CONTACT



Hélène GENIN

helene.genin@batimentbas carbone.org

Tél. 06.17.92.62.65